

**FONDS DE RECONSTRUCTION D'HAÏTI**  
**MISE A JOUR DU STATUT EN DATE DU 20 DECEMBRE 2012**

<b>Titre du Projet:</b>	<b>UNDG/HRF – 7 : Programme d'appui à la reconstruction du logement et des quartiers</b> <a href="http://mdtf.undp.org/factsheet/project/00079654">http://mdtf.undp.org/factsheet/project/00079654</a>				
<b>Entité Partenaire:</b>	Nations Unies	<b>Numéro de la Note Conceptuelle de la CIRH:</b>			N/A
<b>Objectif de Développement du Projet:</b>	Le Programme développera et fournira les outils d'aide à la décision, à l'information et à la coordination pour la mise en œuvre de l'ensemble des initiatives en cours et à venir pour la reconstruction, et notamment : (a) un dénombrement des personnes et des habitations des sinistrés et un état des lieux des territoires les plus gravement touchés ; (b) la mise en place d'un mécanisme de suivi et d'évaluation continu de la reconstruction ; (c) la dotation auprès du gouvernement, des collectivités territoriales et des communautés des moyens leur permettant de gérer et coordonner la reconstruction ; et (d) les instruments de planification urbaine et régionale stratégique sur lesquels seront basées la reconstruction et la refondation territoriale.				
<b>Secteur du PARDH<sup>1</sup>:</b>	Refondation territoriale : 4.1.1 reconstruction des zones dévastées (incl. utilisation des sols et planification stratégique), 4.1.3 Gestion des risques, 4.1.4 Pôles régionaux de développement et rénovation urbaine et 4.1.5 Aménagement du territoire et développement local		<b>Secteur de la CIRH:</b>		N/A
<b>Agence(s) en Charge<sup>2</sup>:</b>	OIM, ONU-Habitat, PNUD, FNUAP avec les partenaires nationaux suivants : MPCE, MICT, MTPTC, CNIGS, IHSI				
<b>Coût Total du Projet (US\$ millions):</b>	\$30,941,000	<b>Montant Total Approuvé de Subvention du FRH (US\$ millions):</b>	\$24,67M	<b>Montant Total des Fonds du FRH transférés à l'Entité Partenaire (US\$ millions):</b>	\$24,67M
<b>Autres Bailleurs de Fonds (indiquer le montant par bailleur):</b>	MPCE US\$ 5,871,000 PNUD US\$ 400,000				
<b>Fonds du Projet décaissés (US\$ millions):</b>	US\$ 1,200,000 MPCE US\$ 365,000 PNUD US\$ 9,897,202 FRH <b>Total: US\$ 11,462,202</b>		<b>Pourcentage du Décaissement par rapport au coût total du projet:</b>		<b>37%</b>
<b>Fonds du FRH décaissés (US\$ millions):</b>	US\$ 1,711,620 ONU-Habitat US\$ 775,000 PNUD US\$ 85,600 UNFPA US\$ 7,324.982 OIM <b>TOTAL: US\$ 9,897,202</b>		<b>Pourcentage des fonds du FRH décaissés par rapport au montant approuvé de la subvention du FRH<sup>3</sup>:</b>		<b>41%</b>

<sup>1</sup> Plan d'Action pour le Relèvement et le Développement d'Haïti.

<sup>2</sup> Agence or Agences qui est/sont le(s) bénéficiaire(s) direct(s) de l'Entité Partenaire et qui est/sont responsable(s) de la supervision de la mise en œuvre du projet.

<sup>3</sup> Ce pourcentage inclut les frais de 1% de l'agent administratif, en sus des fonds décaissés.

<b>Date d'Approbation Finale du CP du FRH:</b>	28 juin 2011	<b>Date Effective du Projet<sup>4</sup>:</b>	1 <sup>er</sup> Aout 2011
<b>Durée Prévue du Projet:</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Composante 1 – 1 an</li> <li>• Composante 2 – 3 ans</li> <li>• Composante 3 – 2 ans</li> <li>• Composante 4 – 3 ans</li> </ul>	<b>Date de Clôture Envisagée du Projet :</b>	Juillet 2014 (estimée)
<b>Agence assurant la Mise en Œuvre:</b>	<b>Type d'Organisation (Locale/ONG Internationale, Agence Gouvernementale, etc.):</b>	<b>Financement total du projet acheminé par le biais de l'Agence assurant la Mise en Œuvre (Budgétisé ou Réel):</b>	
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations	\$12,585,330	
PNUD	Agence des Nations Unies	\$1, 486,230	
FNUAP	Agence des Nations Unies	\$85,600	
ONU-Habitat	Agence des Nations Unies	\$10, 266,140	
<b>Indicateurs Quantitatifs de Résultats (y compris le but)</b>	<b>Progrès :</b>		<b>Pourcentage de ce qui a été planifié :</b>
<b>Composante 1</b>			
<b>Résultat 1.1</b> : Cartographie et inventaire des bâtiments mis à jour, y compris les données sur les services de base dans les zones affectées rendus disponibles.			
<b>Indicateur 1.1.1</b> Outils de cartographie et d'inventaire de bâtiments et méthodologie améliorés et mis à jour. <i>But :</i> <i>Méthodologie finalisée et utilisée pour la collecte de données</i>	<p>Les outils de cartographie et la méthodologie ont été finalisés<sup>5</sup> durant le premier trimestre de l'année 2012.</p> <p>L'accord passé entre l'IHSI et le CNIGS, l'OIM, ONU-Habitat et FNUAP demeure en vigueur. Cet accord précise que le programme utilisera des images satellitaires pour le travail cartographique dans les zones où cela est possible et les GPS là où les images satellitaires sont insuffisantes.</p>		95%
<b>Indicateur 1.1.2</b> Personnel de l'IHSI formé pour effectuer la collecte de données conformément à la méthodologie <i>But :</i> <i>81 staffs formés sur la méthodologie finalisée</i>	Ceci a été complété durant la période de rapport de Juin 2012.		100%

<sup>4</sup> Date de réalisation de toutes les conditions d'efficacité du projet et du début de la mise en œuvre des activités de projet.

<sup>5</sup> Notez que les outils et méthodologie ont été finalisés dans la mesure où ils peuvent être mis en œuvre pour l'utilisation du projet. Nous anticipons quand même que des modifications seront faites selon les besoins identifiés tout au long de l'échéancier du programme. Ainsi le pourcentage de réalisation restera de 95% jusqu'à la fin du projet, lorsqu'aucune autre modification ne peut être faite.

<p><b>Indicateur 1.1.3</b> Les produits tels que les cartes et rapports sur l'inventaire des bâtiments et la cartographie sont disponibles pour les acteurs de la reconstruction</p> <p><i>But :</i> <i>Cartes détaillées et rapports sur 3300 SDE disponibles.</i></p>	<p>A compter du mois de Décembre 2012, la cartographie et l'inventaire des bâtiments ont été complétés dans 1,723 SDE et la cartographie est actuellement en cours dans 266 SDE.</p> <p>Le travail complété de cartographie est réparti comme tel :</p> <p>Travail complété :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 50 SDE complétées dans la zone 1<sup>6</sup> (44 SDE à Pétion-Ville et 6 SDE à Port-au-Prince)</li> <li>- 27 SDE complétées dans la zone 2<sup>7</sup></li> <li>- 53 SDE complétées dans la zone 3<sup>8</sup></li> <li>- 325 SDE complétées à Delmas</li> <li>- 47 SDE complétées à Delmas 32</li> <li>- 15 SDE complétées à Delmas 40B/42</li> <li>- 18 SDE complétées à Haut Turgeau</li> <li>- 77 SDE complétées à Carrefour-Feuilles Extension</li> <li>- 28 SDE complétées à Carrefour-Feuilles (à partir du projet OLTB)</li> <li>- 38 SDE à Jalousie</li> <li>- 108 SDE à Tabarre</li> <li>- 233 SDE à Cité Soleil</li> <li>- 456 SDE à Port-au-Prince</li> <li>- 247 SDE à Pétion-Ville</li> <li>- 1 SDE à Corail/Canaan</li> </ul>	<p>52%</p>
<p><b>Résultat 1.2 :</b> Les informations sur la population (recensement) dans des zones sélectionnées sont recueillies et rendues disponibles.</p>		
<p><b>Indicateur 1.2.1</b></p> <p>Les outils et la méthodologie du recensement sont améliorés et mis à jour.</p> <p><i>But :</i> <i>Méthodologie mise à jour, finalisée et utilisée pour recueillir des données.</i></p>	<p>La méthodologie pour le travail de recensement a été finalisée durant la période de rapport de Juin 2012. La collecte de données, avec l'utilisation de ces outils et méthodologie, est en cours.</p> <p>Une demande de diminution (passer de 1,800 à 1,000 SDE) du nombre de SDE ciblées pour le recensement a été faite lors de la réunion du Comité de Coordination de la composante 1 en date du 19 Novembre 2012. En effet, le nombre de 1,800 SDE avait été établi entre OIM et l'IHSI de façon approximative comme simples indicateurs internes.</p> <p>Compte tenu des circonstances et des retards rencontrés, OIM et l'IHSI proposent donc de revoir ce nombre à la baisse et de placer les objectifs à 1,000 SDE. Cette possibilité de revoir les objectifs chiffrés à la baisse sera soumise aux participants lors du prochain Comité National de Pilotage. Il est important de noter que la demande de révision à la baisse du nombre de SDE n'augmente pas la charge de travail, puisque la reconstruction déjà entreprise dans ces zones a réduit la quantité de SDE avec du bâti endommagé.</p> <p>Parallèlement, avec la reconstruction qui bat son plein dans les communes couvertes par le projet (zone métropolitaine de Port-au-Prince), une révision à la baisse du critère de sélection des SDE les plus endommagées a été appliquée, réduisant ainsi le critère de sélection de 30% et plus de dommages à un critère de 10% et plus de dommages. Ainsi, une révision du nombre de SDE couvertes par le recensement a été proposée pour répondre à la tendance de reconstruction rapide, à la révision du critère de sélection des SDE les plus endommagées et à la date de fin de cette composante prévue pour Juin 2013 avec la fin des activités de collecte en Mars 2013.</p>	<p>100%</p>

<sup>6</sup> Nerette, Morne Hercule, Morne Lazarre et une partie de Bourdon dans la commune de Pétion-Ville

<sup>7</sup> Canapé Vert dans la commune de Port-au-Prince

<sup>8</sup> Mais Gâté et une partie de la commune de Delmas

<p><b>Indicateur 1.2.2</b> Personnel de l'IHSI formé pour effectuer la collecte de données conformément à la méthodologie</p>	<p>Ceci a été complété durant la période de rapport de Juin 2012.</p>	<p>100%</p>
<p><b>Indicateur 1.2.3</b> Les produits tels que les cartes et les rapports sur les données du recensement sont disponibles pour les acteurs de la reconstruction. <i>But :</i> <i>Cartes et rapports détaillés pour environ 1800 SDE disponibles.</i></p>	<p>A partir de Décembre 2012, le travail de recensement de terrain a été complété pour 358 SDE.</p> <p>Actuellement, les données du recensement sont en cours de traitement et les rapports seront disponibles durant les périodes suivantes.</p> <p>Le travail de recensement est réparti comme tel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 50 SDE complétées dans la zone 1<sup>9</sup></li> <li>- 27 SDE complétées dans la zone 2<sup>10</sup></li> <li>- 53 SDES complétées dans la zone 3<sup>11</sup></li> <li>- 125 SDE à Delmas</li> <li>- 54 SDE à Port-au-Prince</li> <li>- 49 SDE à Tabarre</li> </ul>	<p>36%</p>
<p><b>Indicateur 1.3.1</b> La base de données est établie pour stocker les informations et faciliter l'analyse de toutes les données recueillies durant le projet.</p>	<p>La base de données pour l'inventaire des bâtiments et l'information géo-spatiale a été développée et a été transférée au bâtiment de l'IHSI en Mars 2012.</p> <p>Depuis la période précédente, un consultant national SIG du CNIGS continue à travailler au sein de l'unité SIG de l'IHSI. Ceci a entraîné une amélioration au sein de cette unité SIG grâce à des formations qui sont offertes de façon régulière pour contribuer d'avantage au renforcement de la cellule SIG de l'IHSI. De plus, des procédures telles qu'un contrôle qualité rigoureux ont été mises en place pour assurer l'établissement d'une base de données géo-référencée adéquate. La base de données en CSPro pour le recensement a été établie à l'IHSI durant la période précédente de rapport et est actuellement en utilisation à l'IHSI.</p>	<p>87%</p>
<p><b>Résultat 1.4 :</b> Les installations de l'IHSI sont rénovées pour assurer une mise en œuvre efficace des activités du projet et une gestion durable des données et des équipements d'une part, et à renforcer les capacités de l'Institut à effectuer d'autres activités d'autre part.</p>		
<p><b>Indicateur 1.4.1</b> Bâtiment de l'IHSI réparé et rénové.</p>	<p>Ceci a été complété durant la période de rapport de Mars 2012.</p>	<p>100%</p>
<p><b>Indicateur 1.4.2</b> Equipements fournis à l'IHSI pour faciliter la mise en œuvre et le transfert durable.</p>	<p>A partir de cette période de rapport, 100% des équipements pour le projet ont été acquis et sont en utilisation.</p> <p>Des équipements additionnels ont été livrés à l'IHSI pour venir en support à l'expansion de leur unité SIG.</p>	<p>90<sup>12</sup>%</p>
<p><b>Résultat 1.5 :</b> Les données sont disponibles et facilement intégrables dans la base de données du SILQ pour partage avec les acteurs de la reconstruction.</p>		

<sup>9</sup> Nerette, Morne Hercule, Morne Lazarre and part of Bourdon dans la commune de Pétiou-Ville

<sup>10</sup> Canapé Vert dans la commune de Port-au-Prince

<sup>11</sup> Mais Gâté et une partie de la commune de Delmas

<sup>12</sup> Les 10% d'équipements restants seront livrés à la fin du projet. Les équipements restants sont présentement utilisés par l'OIM pour effectuer les activités du projet spécifiques à l'OIM.

<p><b>Indicateur 1.5.1</b> Le format et le type de données recueillies complètent ceux prévus pour la base de données du SILQ.</p>	<p>Toutes les données recueillies dans cette composante sont prêtes à être partagées et à être transférées à la base de données du SILQ.</p> <p>La finalisation d'un protocole de partage des données entre le CNGIS<sup>13</sup> et l'IHSI est en cours. La présence du consultant SIG du CNIGS au sein de l'IHSI aidera la finalisation de ce protocole.</p> <p>En attendant l'issue d'un protocole final de partage de données spécifiques au programme, les informations continuent d'être présentement partagées directement, sous demande<sup>14</sup>, avec les acteurs de la reconstruction pour faciliter leur travail au sein de leur zones de projet.</p>	18%
<p><b>Indicateur 1.5.2</b> Etablissement d'un système de mise en cohérence des différentes initiatives d'énumérations participatives,</p>	<p>Sur la base d'un inventaire établi par ONU-Habitat sur les énumérations participatives réalisées par différents opérateurs depuis 2010, un bilan a été dressé en décembre 2012 concernant l'intégration des données existantes dans la base de données de l'IHSI/OIM/FNUAP.</p> <p>Ce bilan révèle que la compatibilité des données a ses limites. En effet, seules les énumérations qui ont donné lieu à la création de bases de données avec codes bâti et polygones « shape files » permettant d'assurer le géo-référencement des informations de la base de données, ont pu être intégrées dans la cartographie et l'inventaire des bâtiments. Accompagnée d'une mise à jour par l'équipe effectuant le travail lié aux « Fiches Bâtiments » et à la cartographie, cette intégration des données a permis d'assurer une continuité entre l'énumération participative et le dénombrement du bâti de toute la zone affectée par le séisme. Ainsi, une duplication d'efforts a pu être évitée pour une partie des données existantes.</p> <p>Par contre, il reste une zone d'ombre quant au niveau d'intégration possible des informations issues des énumérations participatives relatives aux ménages et à la tenue dans la base de données du recensement de l'IHSI. Pour cela, il est important de connaître les SDE qui seront couvertes par le recensement. Cela permettra d'identifier les quartiers qui sont planifiés pour le recensement et pour lesquels il existe déjà des données d'énumération.</p>	50%
<b>Composante 2</b>		
<p>Un réseau d'utilisateurs et de producteurs de données géographiques est mis en place.</p>	<p>Le réseau d'utilisateurs et de producteurs du SILQ/CNIGS s'est réuni une fois par mois au cours du 4e trimestre pour discuter et échanger de l'information et des données. Les participants sont surtout des professionnels en planification communautaire, en SIG ou cartographie provenant des ONG, d'OIM, du CNIGS, etc. Le nombre d'institutions participantes varie et devient de plus en plus diversifié. Cependant, les municipalités et les ministères techniques ne participent toujours pas et il va falloir les sensibiliser.</p> <p>Durant ce trimestre, le CNIGS a compilé les données produites par Solidarités International sur le quartier de Christ-Roi.</p> <p>La Croix-Rouge Américaine a été contactée et un accord de partage de données entre les deux institutions est soumis pour signature. Il est prévu qu'il sera finalisé après les vacances de fin d'année.</p> <p>Lors de la dernière rencontre du réseau d'utilisateurs et de producteurs (appelé Forum SIG du CNIGS) animé par le SILQ, les participants ont décidé de doter le forum de TDR et ont discuté d'une vision et d'objectifs pour 2013.</p> <p>Le CNIGS/SILQ a donné un appui au recrutement de géomaticiens pour les ATL (composante 3 du programme) en aidant à l'évaluation des postulants. Le SILQ compte sur le personnel des ATL pour élargir le nombre et l'étendue géographique du réseau d'utilisateurs et de producteurs de données sur les quartiers.</p>	75%
<p>Les besoins et exigences sont identifiés.</p>	<p>Les besoins et les exigences ont été identifiés au cours du deuxième trimestre 2012.</p>	100%

<sup>13</sup> Centre National de l'Information Géo-Spatiales

<sup>14</sup> En attendant la finalisation des politiques générales de partage de données du programme, l'OIM utilise présentement les directives de protection des données de l'OIM pour le partage des données à partir de cette période.

<p>La plateforme SILQ est conçue et opérationnelle.</p>	<p>Les efforts de satisfaction des besoins exprimés sont en cours. La couche de délimitation des quartiers de la zone métropolitaine est distribuée et déjà en exploitation par divers partenaires, dont entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ OIM,</li> <li>✓ American Red Cross/Croix Rouge Américaine,</li> <li>✓ Solidarités International,</li> <li>✓ GRET,</li> <li>✓ FAU,</li> <li>✓ TPTC,</li> <li>✓ UCLBP / Projet 16/6</li> </ul> <p>Le SILQ a appuyé les efforts de Solidarités International fournissant des informations et des couches de données sur son territoire d'intervention (Christ-Roi), en déployant une équipe sur le terrain pour aider à collecter des données. Le SILQ a identifié les unités de voisinage de Jalousie, puis a numérisé et évalué le volume du cadre bâti à Jalousie en support au projet 16/6.</p> <p>Durant le 4e trimestre, le développement de la plateforme SILQ n'a pas progressé. Le contrat du développeur a terminé depuis le mois d'août 2012. Un nouveau contrat a seulement été signé avec lui débutant le 20 Décembre 2012. La finalisation de la phase de développement et de déploiement de la plateforme est prévue au premier trimestre 2013.</p>	<p>20%</p> <p>50%</p>
<p>Les capacités des usagers sont renforcées.</p>	<p>Un spécialiste senior en SIG et cartographie est mis à disposition de la composante 1 à l'IHSI depuis le début du 4e trimestre 2012. Il s'assure d'une numérisation adéquate du cadre bâti, de la mise à jour des SDE et du transfert de données de qualité vers le SILQ. Il renforce également les capacités de la cellule SIG de la composante 1 à l'IHSI.</p>	<p>25%</p>
<p>La mise en œuvre de la plateforme SILQ est démarrée</p>	<p><b>Etablissement des métadonnées</b></p> <p>La couche géométrique de délimitation des quartiers est complétée pour huit sur dix (8/10) des communes ciblées du projet. Certaines données sont disponibles pour les 400 quartiers identifiés et cartographiés. D'autres seront produites au fur et à mesure sur demande.</p> <p>Un formulaire de collecte a été conçu conjointement avec les partenaires (OIM/ONU-Habitat/UCLBP) pour la compilation des données sur <i>Qui fait quoi</i> dans les quartiers. OIM est chargé de collecter ces données, puis de les transmettre au SILQ. Le fichier des quartiers est annexé à ce formulaire pour faciliter la localisation des projets. Dans cette perspective, un protocole de partage est déjà transféré à OIM début décembre 2012.</p> <p><b>Mise en place de la structure organisationnelle, recrutement et formation du personnel technique</b></p> <p>Un atelier de formation en Programmation et Développement d'application a été organisé à la fin de ce trimestre pour les techniciens du CNIGS.</p> <p><b>Équipements et logiciels informatiques</b></p> <p>Les capacités technologiques du CNIGS sont significativement renforcées avec la livraison de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Deux traceurs HP, des imprimantes, des photocopieurs et des GPS. Toutefois, les serveurs sont livrés mais sans les licences, sans système d'exploitation et sans les applications MS SQL Server. Les serveurs sont donc encore incomplets.</li> <li>- Les logiciels ESRI ArcGIS, Global Mapper, Adobe, antivirus, etc. sont livrés au CNIGS.</li> </ul> <p><b>Achat d'images aériennes</b></p> <p>Aucune image n'a été achetée au cours de ce trimestre car le premier lot d'image n'est pas encore exploité ni ortho-rectifié.</p>	<p>80%</p> <p>100%</p> <p>80%</p> <p>50%</p>

<b>Composante 3</b>		
<p>Le MICT dispose des capacités renforcées de suivi, évaluation et communication sur ses activités.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En vue de la constitution de la Cellule de Suivi, Evaluation et Communication, le recrutement d'un Technicien Géomaticien et d'un Spécialiste en Communication est en cours pour une prise de poste en janvier 2013.</li> <li>- Le processus se poursuit pour le spécialiste en évaluation des politiques publiques.</li> <li>- La Cellule a été instituée dans le nouvel organigramme du MICT la plaçant administrativement au niveau de la Direction Générale qui assure la transversalité et la coordination des directions techniques du MICT. La validation finale de l'organigramme est en cours.</li> </ul>	35%
<p>Les territoires disposent de dix agences techniques locales à l'échelle (inter)communale et de douze centres de ressources communautaires au niveau des quartiers pour faciliter la planification, la coordination et l'information sur la reconstruction, le retour et le développement local.</p>	<p><b>Sous composante ATL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les dix communes, avec l'appui du MICT et d'ONU-Habitat, ont préparé leurs budgets rectificatifs pour l'année fiscale 2012 - 2013 pour intégrer les éléments du budget des ATL. Lesdits budgets ont été approuvés par le MICT. Les ordonnateurs/Présidents des commissions municipales, les Comptables municipaux, les Contrôleurs Financiers Territoriaux, les contrôleurs de la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux administratif se sont mis d'accord sur le respect des procédures de décaissement des fonds inscrits aux budgets des communes au titre de recettes extraordinaires.</li> <li>- Une réunion d'orientation sur les procédures administratives et financières dans le cadre des contributions allouées aux Communes pour le fonctionnement des ATL a été conjointement organisée avec le MICT, ONU-Habitat et la CSCCA à l'intention des cartels concernés, en prélude à un accompagnement administratif et financier sur site. Il est à noter que les décaissements sur les lignes budgétaires concernant les activités des agences techniques/ des services/des directions techniques de la Municipalité, seront contrôlés par les services compétents de l'Etat (La Cour des Comptes et le MICT) comme c'est la règle pour tout acte financier dans le cadre de l'exécution du budget d'une Municipalité.</li> <li>- Avec l'appui du MICT toutes les plaques d'immatriculations pour les véhicules et les certificats d'assurance sont disponibles au service de matériels de la direction administrative du MICT. De même, le matériel informatique est disponible pour transfert aux municipalités dès l'entrée en fonction des équipes.</li> </ul> <p><b>Sous composante CRC</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La construction et la mise en place des Centres de Ressources Communautaires (CRC) est en cours.</li> <li>- Quatre autres CRC sont en phase d'érection dans les communes de Carrefour, Tabarre, Cite Soleil et Croix des Bouquets. Ce processus a été précédé par la mise en place de Plateformes Communales et de Plateformes de Quartiers favorablement accueillies par la population qui s'est approprié la démarche.</li> <li>- Le processus s'est poursuivi dans les communes de Delmas, Léogane et Port au Prince, ou quatre autres sites ont été identifiés pour l'installation des modules préfabriqués. Parallèlement, les démarches sont en cours pour l'obtention des titres officiels de propriété, avec l'accompagnement de l'OIM, et notamment pour la mise en place des Plateformes Communales et de Plateformes de Quartiers qui supporteront cette activité.</li> <li>- Les opérations de mise en place des quatre prochains CRC prévus dans le cadre du projet, se poursuit. Les demandes d'arpentage ont été déposées à la DGI pour les communes de Delmas et Léogane.</li> <li>- Une série de visites et de rencontres avec la mairie de Port au Prince sont en cours afin de déterminer les lieux précis où les 2 CRC alloués à cette commune pourront être placés, sachant qu'elle a été la commune la plus touchée par le séisme en plus d'être la plus grande en superficie et en nombres d'habitants.</li> <li>- Une allocation des modules préfabriqués restants est à l'étude afin de déterminer l'adéquation entre les besoins des communautés victimes du séisme et leurs utilisations. A ce titre, sur demande du MICT, deux ou trois des CRC, selon les disponibilités de terrains privés du domaine de l'état, seront placés à Port au Prince. OIM poursuit ses évaluations en la matière.</li> </ul>	40%
		42%

	<b>Composante 4</b>	
<p>Les territoires sinistrés par le séisme et les pôles de développement secondaires disposent de plans stratégiques et de plans d'aménagement et d'urbanisme, cohérents avec le développement durable incluant la gestion des risques sismiques, et formulés avec la participation des acteurs concernés.</p> <p>Indicateur : Nombre d'ateliers d'information concertation locale et de participants touchés</p> <p>Indicateur : # de nouveaux outils de planification développés</p> <p>Indicateur : % de la population vivant dans des zones disposant de cartes de risques sismiques</p>	<p>L'extension du processus de planification stratégique participative des villes secondaires et de leur région s'est poursuivie avec la tenue d'ateliers dans les arrondissements de l'Acul du Nord, de Cap-Haitien et de Jacmel.</p> <p>Après la tenue de rencontres avec des élus, des autorités locales et des responsables de services déconcentrés de l'Etat, le déroulement de visites de terrain dans les chefs-lieux de chacune des communes des zones d'étude, l'organisation d'une vingtaine d'ateliers d'information, de travail et de restitution organisés entre octobre et décembre 2012, le processus participatif a rassemblé en moyenne 300 participants dans les régions de Jacmel, et 400 dans la région du Cap haïtien.</p> <p>Ces ateliers ont été organisés par les directions départementales du Nord et du Sud-Est du MPCE avec l'appui de l'Unité d'Aménagement du Territoire (UAT) de ce Ministère, et ont permis de dégager visions et axes stratégiques de développement pour ces régions selon la même méthodologie utilisée pour St Marc et l'axe Léogane / Petit Goâve.</p> <p>Une rencontre avec les chefs de file de « <i>Vil nou Vle a</i> » de Port-au-Prince s'est tenue le 4 décembre afin de faire un état des lieux des activités qui se sont déroulées au cours de l'année 2012, et planifier l'appui à fournir aux chefs de file pour la réalisation de nouveaux objectifs. Une stratégie facilitant la poursuite et la coordination du processus de reconstruction reste à trouver.</p> <p>L'élaboration d'esquisses de schémas d'aménagement et de plans d'urbanisme se poursuit. Des documents de diagnostic des régions de l'Axe de Palmes, Cap Haïtien, Jacmel et St-Marc et des rapports sur les impacts urbains du séisme sur les 3 zones affectées ont été transmis. Une version préliminaire de plan stratégique multisectoriel d'aménagement de l'Axe des Palmes comportant des esquisses de schémas d'aménagement de l'arrondissement de Léogane ainsi que des esquisses de plans d'urbanisme de Petit-Goâve – Grand-Goâve et Léogane ont été livrées en novembre pour commentaires.</p> <p>Diverses discussions ont eu lieu avec l'équipe du bureau d'études concernant l'amélioration des <i>impacts urbains du séisme</i>, documents de l'étape 2 - et celle des diagnostics révisés de l'étape 1.</p> <p>L'élaboration du guide d'Urbanisme simplifié est toujours en cours.</p> <p>Les activités du projet de micro-zonage sismique de la zone de Port-au-Prince se poursuivent, notamment avec la prise de mesures géophysiques.</p>	65%
<p>Le MPCE dispose de capacités renforcées de conception / élaboration, coordination et de suivi de la planification et de la mise en œuvre des plans et projets en privilégiant une démarche de planification stratégique (communication / participation)</p>	<p>La cellule poursuit ses activités d'appui au Ministère pour le Développement d'outils de conception, de coordination et de suivi.</p> <p>L'urbaniste mis à disposition de l'Unité d'Aménagement du Territoire (UAT) du MPCE accompagne aujourd'hui l'unité dans la réalisation des travaux.</p> <p>Des réflexions ont été entamées récemment avec des cadres du MPCE sur l'intégration des résultats des études de planification dans les programmes d'investissements publics.</p>	60%



<p>Les communes sinistrées et les pôles de développement disposent de capacités pour participer à la planification régionale, préparer les plans communaux, coordonner les projets d'aménagement sur leur territoire et coordonner les plans communautaires de quartier et la mise en œuvre de plans et projets, l'application de la réglementation sur l'urbanisme et l'utilisation d'outils de gestion du développement urbain.</p>	<p>La rédaction des orientations méthodologiques de la planification communautaire, en partenariat avec le Service de Planification Urbaine du MPTPC est finalisée. Cette version sera discutée dans le cadre du groupe de travail sur la planification communautaire courant janvier. Une restitution de l'ensemble des produits (diagnostic, cartes, fiches de projet) sera également réalisée.</p>	<p>30%</p>
---	---	------------

**Réalisations Qualitatives par rapport aux résultats attendus<sup>15</sup> :**

**Composante 1**

L'OIM, l'UNFPA et ONU-Habitat continuent à travailler ensemble pour appuyer et renforcer les capacités de l'IHSI. Avec le support du consultant national SIG provenant du CNIGS, l'unité SIG de l'IHSI a pu mettre en place un processus de contrôle de qualité rigoureux et concis des données provenant du terrain, une des étapes nécessaires pour parvenir à créer une base de données géo-référencées précise, et réduire les retards quant à la préparation de cartes nécessaires pour la collecte de données du recensement. Cette aide ponctuelle assurera la mise en place d'une base de données géo-référencées adéquate, viendra en appui aux activités actuelles, et contribuera à la préparation du recensement général prévu pour 2013.

**Composante 2**

Les capacités du CNIGS sont grandement renforcées avec la livraison des matériels technologiques. Les recrues formées à l'interne par les spécialistes seniors du Centre ont atteint un niveau de professionnalisme satisfaisant. On peut dire que le CNIGS dispose désormais d'une capacité de réponse aux demandes de produits cartographiques, centralisation des données, gestion et diffusion de l'information. En attendant la construction du géo portail du SILQ, certaines couches d'information pourront être diffusées via le site internet du projet.

Le réseau d'utilisateurs et de producteurs a pris de l'ampleur au cours du dernier trimestre. Lors du dernier Forum SIG du SILQ/CNIGS, les participants ont discuté de la mise en place d'un conseil et de la structuration du Forum. Les membres du Forum ont aussi discuté leur intérêt à continuer à se réunir chaque mois en 2013, à publier un bulletin trimestriel et à augmenter la participation des institutions locales dont les mairies et les ATL en cours d'implantation.

Le SILQ devient de plus en plus visible et participe activement à la promotion du CNIGS. Plusieurs organismes ont bénéficié du support du projet soit sous forme de conseils techniques, d'appui sur le terrain ou de mise à disposition de couches de données.

Au cours du quatrième trimestre, le SILQ a commencé à sortir les premiers produits sous le label SILQ/CNIGS. La première couche validée de la délimitation des quartiers est publiée (8/10). À partir de celle-ci, des cartes thématiques sont disponibles sur demande. Il ne reste que les communes de Jacmel et Léogâne à finaliser au prochain trimestre. L'équipe SILQ est maintenant en mesure de concevoir et publier des produits nouveaux à l'échelle quartier. Durant 2012, le projet SILQ a aidé au renforcement du Centre (équipement, personnel et formation) et à la création de la couche de base du projet (données géométriques sur la limite des quartiers). Dans ce sens, trois méthodologies ont été testées dont deux sur l'identification et la cartographie de la limite des quartiers, et une autre sur la cartographie des aires de voisinage à l'intérieur des quartiers.

<sup>15</sup> Inclut (i) réalisations qualitatives (ii) étapes clés (actuelles ou futures) et (iii) tout changement significatif dans les composantes du projet ou les réallocations budgétaires.

### **Composante 3**

#### ***Sous composante ATL***

A l'instar des premières sessions préparatoire à l'entrée en fonction des cadres des ATL organisées en Juillet dernier, la troisième session d'orientation et de formation à l'intention des agents exécutifs intérimaires et des futurs cadres des ATL a été organisée du 13 au 16 novembre par le MICT avec l'appui technique d'ONU-Habitat et l'appui financier de l'Ambassade de France. Cette session s'est inscrite dans la logique de création d'un vivier composé des potentiels agents communaux formés et informés sur les réalités des collectivités territoriales, ainsi que de finaliser l'organisation des épreuves écrites à l'attention des candidats. Cette dernière session a constitué un cadre d'information et appropriation du projet pour les nouvelles commissions ayant un statut intérimaire.

La pleine participation des municipalités (malgré les changements de tous les cartels), du MICT et d'autres services étatiques dans le processus de recrutement du personnel de la Cellule de Suivi, Evaluation et Communication du MICT et des ATL, témoigne de la compréhension et du cheminement vers l'appropriation des activités du projet par les collectivités territoriales, par le MICT et par les services spécialisés de l'Etat. Il est à signaler qu'une collaboration exemplaire a été offerte par les services spécialisés étatiques dans le processus du recrutement du personnel des ATL, notamment par l'OMRH, le MPCE et le CNIGS, tous trois faisant parti du panel de correction des tests écrits.

Le MICT a mis en place le sous-comité d'harmonisation des acteurs de la décentralisation sur le thème « ATL / Maitrise d'ouvrage municipale » ; ce sous-comité cherche à mieux comprendre les expériences en cours dans le but de capitaliser, de réglementer et de systématiser, en respectant le rôle de chaque acteur, notamment le rôle prépondérant des collectivités territoriales autonomes, mais dépourvues en termes de ressources techniques et financières.

#### ***Sous composante CRC***

Un ensemble de rencontres et de réunions de travail ont eu lieu avec le Directeur Général du MICT afin de préciser les étapes subséquentes devant mener à terme le projet.

Une série de rencontres avec les partenaires humanitaires au développement a permis sous l'égide de quelques mairies d'entamer un processus d'harmonisation des Plateformes Communautaires et de Quartiers.

Des actions de coordination avec ONU-Habitat sont en cours pour l'harmonisation des activités conjointes prévues dans la mise en œuvre du projet.

Les modules préfabriqués pour les sites de Tabarre, Carrefour, Croix des Bouquets et Cité Soleil sont en construction. La fin des travaux est prévue à fin décembre 2012.

### **Composante 4**

La cellule technique de la Direction Générale du MPCE a poursuivi la supervision et le suivi des études de planification régionale et urbaine et l'extension du processus participatif à d'autres villes de provinces et à leur région.

L'organisation d'une dizaine d'ateliers dans les arrondissements d'Acul du Nord et Cap-Haitien, de l'arrondissement de Jacmel s'est achevée au cours de la deuxième semaine de décembre.

L'intégration de l'Unité d'Aménagement du Territoire (UAT), de même que des directions départementales du MPCE tant dans le suivi des études que dans la conduite du processus participatif continue de gagner de l'ampleur. Le leadership du MPCE s'affirme lors de la conduite du processus participatif convoqué par les directions départementales du Nord et du Sud-Est avec l'appui de l'UAT, l'identification de la liste de participants, l'accueil et l'orientation des ateliers ainsi que l'encadrement des travaux réalisés par les techniciens des deux entités du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe.

La cellule continue de bénéficier de l'appui des bureaux régionaux des Affaires Civiles de la MINUSTAH pour l'organisation des ateliers de planification participative dans le cadre des efforts d'intégration des actions et d'appui de l'Équipe Pays et de la MINUSTAH.

Le 9 octobre, s'est tenue la rencontre du Comité de Coordination de la composante 4, conduite par le Secrétaire d'État à la Planification. Les conclusions de ce comité de pilotage ont convenu de la poursuite des travaux en 2013 et de la nécessité d'effectuer un séquençage plus cohérent entre les études et le processus de planification participative.

#### **Mécanismes de gouvernance du Programme**

Durant ce trimestre, l'équipe d'évaluateurs d'Urgence Réhabilitation Développement (URD) a effectué la première partie de la mission d'évaluation du Programme. Cette mission d'évaluation, prévue au Document de Programme et confiée au Groupe URD, a pour objectif l'évaluation annuelle et indépendante du Programme afin de mesurer l'impact de celui-ci et de contribuer à sa documentation. Elle doit permettre d'évaluer l'impact du Programme sur les institutions gouvernementales, les collectivités territoriales et les organismes partenaires concernés; d'analyser la pertinence du

Programme; d'analyser la mise en œuvre du Programme composante par composante; d'analyser la cohérence du système formé par l'ensemble des composantes ; et enfin de formuler des recommandations pour l'évolution de la mise en œuvre du Programme.

Présents pendant 15 jours en Haïti début Octobre, les évaluateurs ont rendu visite à tous les partenaires du programme pour une série d'interviews après leur avoir fait parvenir la note de démarrage ainsi que le tableau du référentiel de l'évaluation destinés à amorcer les entretiens autour des questions évaluatives.

La plus grande partie de la mission a été consacrée à des entretiens indépendants, aux différents niveaux de partenariats impliqués soit en termes de pilotages, soit en termes de coordinations techniques : institutionnels haïtiens (UCLBP, MPCE, MICT, CNIGS, IHSI), agences onusiennes (ONU-Habitat, PNUD, FNUAP, OCHA, OIM, Bureau du Représentant Coordinateur Résident) ou en appui financier (la Banque Mondiale et l'Ambassade de France). Les évaluateurs se sont également déplacés sur le terrain pour rencontrer différentes équipes municipales hors de Port au Prince, à Saint Marc et à Croix des Bouquets.

Les évaluateurs ont également rencontré des structures ou acteurs présents sur la reconstruction et le développement et travaillant parallèlement à ce Programme, tels que la Direction Administrative et Technique Intercommunale de la Région des Palmes (DATIP), l'Agence Française de Développement, GRET et Solidarités International.

Cette visite d'évaluation a donné lieu à l'écriture d'un rapport qui sera partagé avec les partenaires lorsque terminé.

## Défis et autres commentaires<sup>16</sup>:

### Composante 1

Durant la période précédente, l'équipe de mise en œuvre a pu identifier le besoin de faire la demande d'une nouvelle extension du projet sans coûts additionnels. Durant la réunion habituelle du Comité de Coordination de la composante 1, cette extension, ainsi que le plan de travail révisé y relatif, ont été largement discuté et approuvé par les partenaires du projet. Toutes les procédures nécessaires ont été entreprises et l'extension du projet sans coûts additionnels a été approuvée par ONU-Habitat fin Novembre 2012, repoussant la date de fin du projet à Juin 2013. Il est donc désormais prévu que les activités d'ordre opérationnel prendront fin en Mars 2013, laissant les mois d'Avril, Mai et Juin 2013 pour la livraison complète des équipements restants, l'analyse des données recueillies et les divers rapports à rédiger.

Durant cette période, les activités de terrain ont été affectées par la saison des pluies. En particulier, les activités de cartographie planifiée dans la commune de Croix-des-Bouquets ont accusé des retards considérables. Le passage de la tempête tropicale Sandy, et les pluies et inondations en découlant ont retardé les activités de cartographie. De plus, des retards relatifs au décaissement des fonds ont causé un ralentissement des activités de terrain à l'IHSI, aussi bien au niveau de la cartographie qu'au niveau du recensement. Les rapports financiers sont nécessaires pour le transfert de ces fonds, et les retards dans la présentation de ces rapports ont différé les transferts de fonds davantage. Pour y remédier, les rapports financiers seront soumis à l'avenir en temps opportun afin d'éviter les retards et assurer la continuité des activités.

Durant la dernière période de rapport, l'UCLBP a approché OIM lui demandant des données cartographiques et censitaires pour Canaan, une zone de la commune de Croix-des-Bouquets. OIM a donné son accord et les activités à Canaan sont en cours, bien qu'un réalignement des ressources des lignes du budget de l'IHSI vers l'OIM soit nécessaire pour mener à bien cette requête. Un accord formel concernant cette révision est toujours en attente. Malgré l'établissement d'une cellule SIG au sein de l'IHSI, le manque en termes de capacité technique de l'institut pour la production des cartes nécessaires au travail de recensement demeure une inquiétude. Les membres de la cellule SIG, avec le support du consultant national du CNIGS, sont formés de manière ponctuelle de façon à renforcer leur capacité et réduire au minimum les retards en ce qui concerne la livraison des cartes.

Un accord entre l'IHSI et le CNIGS pour l'utilisation des données disponibles pour des tests pilotes de la base de données du SILQ a été finalisé durant la réunion du Comité National de Pilotage qui a eu lieu en Août 2012. L'accord de la Directrice Générale de l'IHSI pour l'analyse et l'utilisation des données recueillies dans la commune de Delmas (recueillies par l'IHSI en Février 2012) a été donné. Le traitement et l'analyse de ces données est en cours. Jusqu'à présent, dans toutes les communes couvrant les activités relatives à la composante 1, la reconstruction a déjà commencé et les individus réparent/reconstruisent leurs maisons, souvent sans respecter les normes adéquates de reconstruction. De fait, les activités de recensement (enquête sur les ménages) ont accusé des retards considérables.

<sup>16</sup> Tel qu'applicable inclut (i) les raisons des délais accusés par le projet, (ii) les challenges de la mise en œuvre, (iii) statut du financement (écarts de financement, nouvelles sources de financement, ou changements aux contributions initiales), et (iv) toute autre information pertinente.

De fait, les critères de sélection pour les SDE les plus affectées ont été ajustés pour répondre à la reconstruction déjà entamée (le critère initial de plus de 30% de dommages a été réduit à 10% de dommages). Ainsi, une révision de l'objectif ciblé initialement a été nécessaire. En raison de cette révision, un objectif de 1,000 SDE à compléter (par rapport à l'objectif précédent de 1,800 SDE) est proposé pour les activités du recensement et cette proposition sera soumise au Comité National de Pilotage.

Tous les fonds alloués au FNUAP dans le cadre de ce projet ont été dépensés à ce jour. Avec l'approbation de l'extension sans coûts additionnels du projet jusqu'en Juin 2013, le processus de transfert de fonds additionnels au FNUAP est en cours.

### **Défis spécifiques rencontrés au niveau de l'intégration des données issues des énumérations participatives et lié à l'avancement retardé du recensement.**

Etant donné que le recensement n'avance pas suffisamment vite, quelques opérateurs d'appui à la reconstruction continuent de mener des énumérations en parallèle. Par exemple, Habitat for Humanity est en train d'énumérer plusieurs SDE supplémentaires dans le quartier de Simon Pele (Commune de Delmas) en préparation de la reconstruction du quartier et du logement. La FICR fait également énumérer par OIM le quartier de Sanatorium (Carrefour-Feuilles) pour obtenir des informations pour ses interventions dans la reconstruction.

Ces énumérations suivent des méthodologies individuelles et n'utilisent pas le questionnaire du recensement de l'IHSI, aboutissant à une incompatibilité des bases de données dans la plupart des cas.

Il est à noter que le quartier de Sanatorium a déjà été énuméré par l'ONG Architectes de l'Urgence (FAU) financée par ONU-Habitat avec des fonds du Projet de Gestion des Débris (FRH). A cause de l'avancement plus lent que prévu des activités de recensement, de nombreuses organisations d'appui à la reconstruction sont obligées de collecter leurs propres données sans coordination avec le travail réalisé par l'IHSI. Le risque est alors élevé de voir ces organisations établir un inventaire et une cartographie du bâti dans les zones affectées par le séisme, sans récolter les informations relatives aux ménages, à leur statut de tenure, ni les données socio-économiques. Données qui doivent toutes être collectées au travers du questionnaire du recensement.

La demande spécifique de la FICR pour des informations concernant la propriété légale du bâti et des terrains souligne le manque de cohérence entre le recensement de l'IHSI/OIM/UNFPA et l'enquête du CIAT pour la préparation d'un plan foncier de base (cadastre). Cela est particulièrement pertinent dans le quartier de Baillergeau (Carrefour-Feuilles) où la méthodologie du CIAT a été testée lors de la période couverte par ce rapport. En effet, Baillergeau avait déjà été énuméré par OIM (financé par le GRET) précédemment. Une coordination entre le CIAT et l'IHSI s'avère donc nécessaire pour assurer que les données du recensement puissent servir de base pour le CIAT qui pourrait de son côté ajouter une valeur légale aux informations sur la propriété en faisant des vérifications juridiques. Ceci sera porté à l'attention du prochain comité de coordination.

### **Composante 2**

Les grands défis auxquels fait face le SILQ sont :

- Les serveurs livrés par ONU-Habitat ne sont pas configurés comme requis. En effet, après tardive vérification, les logiciels et les applications requises ne sont pas installés.
- La non disponibilité d'expertise nationale en développement d'application web cartographique.
- La faible productivité de certains membres du personnel du CNIGS.
- La difficulté à trouver des experts pouvant travailler sur le projet. À la fin du financement d'USAID, le Manager SIG et le Développeur ont quitté le pays. La Direction du CNIGS a réussi à faire revenir le premier après un mois mais, en ce qui concerne le Développeur, il ne devrait être en mesure de revenir pour finaliser cette phase cruciale du projet que fin décembre 2012.

Eu égard aux performances de certains personnels sur l'année 2012, le CNIGS compte apporter des changements dans le personnel technique et administratif du projet pour de meilleurs résultats en 2013.

### **Composante 3**

#### ***Sous-composante ATL***

- Le changement des cartels municipaux qui avaient participé à l'initiation du programme continue d'affecter le processus d'implémentation et de continuité du projet. L'implication croissante de la Direction des Collectivités Territoriales dans la coordination des activités de la composante 3 a permis de réinstaurer une certaine continuité et appropriation par les nouvelles autorités nommées, ce en complément des sessions additionnelles d'orientations (technique, administrative et financière) dispensées pendant la période. Il est à noter que la perspective d'organisation des élections pourrait également occasionner des retards en 2013.

- Le processus de recrutement du personnel du MICT et des ATL a certes été quelque peu rallongé, mais a permis, de par sa méthodologie, de s'adjoindre les appuis d'autres entités étatiques compétentes dans le processus et de créer des alliances et synergies appropriées entre le MICT et d'autres institutions publiques, ainsi que de documenter les outils d'un processus de recrutement pour une administration publique.

### ***Sous composante CRC***

- Trouver des terrains disponibles et adéquats pour la commune de Port au Prince demeure un véritable défi. De plus, le processus de livraison des titres par la DGI pour les terrains octroyés par les mairies reste un frein au processus de mise œuvre pour les communes de Léogane et Delmas. Considérant le nombre de plateformes créés ou en voie de l'être par les diverses ONG et Agences de Développement, il devient impératif de coordonner et de faciliter l'intégration de ces dernières pour une meilleure harmonisation avec les mairies.
- Il est prévu d'appuyer plus avant au cours du trimestre prochain des relations/ articulations plus étroites entre le MICT et le MTPTC, avec l'appui d'ONU-Habitat et d'OIM, pour activer un groupe de travail avec les opérateurs impliqués dans le montage et le fonctionnement des centres de ressources communautaires (ou assimilés) afin d'harmoniser les approches et d'appuyer la définition d'activités techniques pouvant être déployées à partir des CRC répondant à la stratégie de communication pour une meilleure construction des logements en Haïti du Ministère des Travaux Publics.

### **Composante 4**

Les défis auxquels la composante se trouve confrontée sont les mêmes que ceux des trimestres précédents. Les principales recommandations issues du comité de coordination de la composante tenu en octobre 2012 les soulignent et dégagent les quelques points stratégiques d'intervention suivants:

- Garantir la mobilisation des ministères MTPTC et MICT pour contribuer aux activités.
- Assurer une meilleure articulation entre l'élaboration des esquisses de plans d'aménagement et d'urbanisme par le bureau d'études et le processus de planification participative. Une prolongation du calendrier d'exécution des études jusqu'à juin 2013 est envisagée dans l'avenant existant. L'UAT et les partenaires d'appui vont s'atteler à détailler la méthodologie pour le niveau communal afin de simplifier et fluidifier le processus pour l'élaboration des esquisses de plan d'urbanisme.
- Organiser des rencontres visant à l'approfondissement des études de diagnostic territorial et urbain pour renforcer le caractère stratégique des plans. Des révisions sont en cours.
- Poursuivre les efforts en terme de communication et de plaidoyer, tant au niveau local que central, afin d'amorcer l'appropriation des plans par les différents acteurs et préparer leur opérationnalisation.
- Poursuivre l'orientation du projet dans le domaine du renforcement des capacités de l'UAT et des Directions Départementales. Le transfert progressif de responsabilité du suivi du travail d'IBI-DAA sur l'UAT devrait être envisagé par la MPCE/DG. Entre temps, de petites réunions de suivi entre les partenaires d'appui technique, et le maître d'ouvrage devraient se tenir plus régulièrement pour assurer une meilleure circulation de l'information.
- Intégrer des résultats sur le zonage sismique dans les travaux de planification.
- Envisager une poursuite des travaux sur Port-au-Prince suite aux recommandations du MPCE.